



ACCOMPAGNÉ PAR
CLAUDETTE MENARD

Séjour à Costa Brava

À l'hôtel Alegria Mar Mediterranea, Santa Susanna

2 au 17 octobre 2020

Accompagné par Claudette Menard

À partir de

2 839 \$

par pers. occ. double

16 jours | 41 repas

Incluant un rabais de 100 \$/pers.
si réservé avec dépôt avant le 30 avril 2020



Costa Brava signifie en catalan « côte abrupte » en référence à son littoral rocheux et morcelé (fragmenté).

En quelques kilomètres, vous découvrirez les paysages contrastants et spectaculaires de l'un des huit parcs naturels aux sommets enneigés des montagnes, en passant par les plages et les criques captivantes de la Méditerranée.

Qui dit Costa Brava dit soleil, plages, criques camouflées dans la végétation, baignades rafraichissantes, eaux limpides, tranquillité, promenades le long des chemins côtiers, villages de marins pleins de charme.

Laissez-vous surprendre par les différentes expériences culturelles, à commencer par le passé historique : sites paléolithiques et néolithiques, vestiges des peuples ibériques, ruines gréco-romaines, témoignages exceptionnels du Moyen-Âge avec une présence notoire de l'art roman et d'un héritage juif exceptionnel très bien conservé ainsi que de grandes œuvres du Modernisme.

N'hésitez pas à vous plonger dans l'œuvre de Salvador Dali et d'autres peintres renommés. N'oubliez pas non plus de découvrir la culture populaire, avec les fêtes et les traditions.

Le forfait comprend :

- Vol aller-retour en classe économique au départ de Montréal avec Air Transat
- Transferts
- Hébergement pour 14 nuits en occ. double en hotel 4* en chambre standard (Supplément simple en sus 550\$) (Chambre vue mer disponible sur demande (\$))
- 14 petits-déjeuners, 13 lunches et 14 soupers
- Boissons incluses dans la formule tout compris*
*Certaines conditions peuvent s'appliquer
- Service d'un accompagnateur de Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil au départ de Montréal
- Taxes et frais de service
- Frais professionnels de l'agence

Le forfait ne comprend pas :

- Les assurances voyages (annulation, médicale...)
- Dépenses personnelles, repas et items non mentionnés
- Pourboires
- Les excursions
- Taxes de séjour
- L'augmentation éventuelle des taxes et/ou du carburant s'il y avait lieu

CONDITIONS DE RÉSERVATION

Un dépôt de 750 \$ par personne + l'assurance au moment de la réservation.

Paiement final dû le 16 juillet 2020

PASSEPORT OBLIGATOIRE VALIDE au moins 3 mois après la date de retour

Excursions optionnelles (\$)

CHÂTEAU MÉDIÉVAL ET SOIRÉE TYPIQUE D'ESPAGNE AVEC SOUPER

Remontez le temps de 400 ans pour vivre une soirée digne des temps médiévaux. La soirée se déroule dans un château où vous serez accueillis par le comte, la comtesse et leur cour. Au menu, repas typique du Moyen-Âge, sans ustensiles, dans une arène où vous assisterez à un spectacle avec danseurs, chevaux, combats, parades, jeux et tours avec le feu. Après le spectacle, un orchestre vous attend dans la salle de bal, qui vous fera aussi danser sur de la musique disco, ainsi qu'une troupe de danse espagnole et de flamenco.

COSTA BRAVA

Départ de votre hôtel vers Calella de Palafrugell, village typique de pêcheurs. Promenez-vous à Llanfranc le long du chemin « Ronda » bordant des criques magnifiques. Randonnée pédestre autour de la ville médiévale unique de Pals. Arrêtez à L'Estartit, un village célèbre pour ses activités nautiques. Naviguez autour de la réserve marine des îles Medes, avec vision sous-marine. Visitez les ruines grecques et romaines d'Empuries. Après la visite, retour à votre hôtel.

GÉRONNE ET DALI

Plongez dans l'univers unique de Salvador Dalí en visitant un lieu marquant de sa vie et en vous imprégnant de son oeuvre. La maison-musée château Gala Dalí, située à Púbol, fut la résidence de la femme du célèbre peintre dans les années 70, puis celle de l'artiste dans les années 80. C'est à cet endroit que sont exposées les oeuvres dont Dalí avaient fait cadeau à sa femme. Le théâtre-musée Dalí fut inauguré en 1974 et contient une vaste collection d'oeuvres décrivant de Dalí décrivant la carrière de ce génie.

RUPIT ET BESALU

Journée complète d'excursion à découvrir les charmes de la campagne catalane. Flânez dans les rues de Rupit, au fil des boutiques d'artisanat et de produits locaux, et observez l'impressionnant pont suspendu. Dîner au sanctuaire El Far, puis direction Besalú, en passant par Olot et Castellfollit. Découvrez l'histoire du quartier juif Besalú et de son pont datant de l'ère romaine.

TROIS PAYS EN UN JOUR

Découvrez trois pays en une journée à Baga, Ax Les Thermes et Andorre. Sortez tôt et dirigez-vous vers Baga, un beau village au patrimoine médiéval, puis traversez la frontière pour Ax Les Thermes, une charmante ville thermale au caractère français. Continuez vers Andorre via un impressionnant col de haute montagne, arrêtez-vous pour une pause dans une magnifique vallée de montagne avant de vous rendre dans la capitale pour faire quelques achats détaxés.

Prix des excursions : 749\$ *
*Si minimum de 15 participants



CONDITIONS GÉNÉRALES CLUB VOYAGES AGATHE LECLERC - ORFORD - CONSEIL

Il est impératif de lire attentivement les conditions suivantes avant d'effectuer votre réservation. Les clauses contenues dans ces conditions et obligations font partie intégrante du contrat que vous prenez avec Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil au moment de votre réservation. Votre réservation confirme que vous avez pris connaissance de ces conditions et que vous acceptez chacun des termes, incluant la limitation de responsabilité.

RÉSERVATION ET MODALITÉS DE PAIEMENTS

Chaque réservation doit être accompagnée du dépôt minimum par personne indiqué sur le dépliant + le montant approprié pour l'assurance annulation. Le paiement final doit être versé à la date indiquée sur ce dépliant. Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil se réserve le droit d'annuler toute réservation dont le paiement n'a pas été reçu à cette date. Le montant total est exigé.

PRIX

Nos tarifs en dollars canadiens sont basés sur le taux de change et sont fixés à la date d'impression de ce dépliant. Nos prix sont donc sujets à changement en considération des augmentations pouvant survenir dans les prix du carburant, de la variation du taux de change ou autres facteurs.

FRAIS D'ANNULATION

Toute annulation d'une réservation, à la demande d'un voyageur, et ce peu importe le motif invoqué (raisons personnelles, actes de terrorisme, troubles ou craintes de troubles politiques, désastre naturel, etc.), entraînera automatiquement des frais d'annulation. Les frais d'annulation suivants s'appliquent par personne pour toute annulation avant le départ: 77 jours et + avant le jour du départ = le montant du dépôt; 76 jours et moins du jour du départ = 100% du coût total incluant les taxes et frais de services; durant le voyage = aucun remboursement. Aucun montant ne peut être transféré ou échangé.

Dans le cas d'une annulation faites par Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil et/ou le grossiste, le client se verra rembourser le montant total payé à la date de l'annulation. A la demande du client, un autre forfait pourra lui être proposé et le montant versé précédemment pourra être transféré sur son nouveau choix. Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil se dégage ainsi de toute autre responsabilité.

CHANGEMENT DE RÉSERVATION

Une fois votre réservation confirmée par Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil, toute modification ou correction aux dispositions déjà prises (changement de dates, de destination ou d'épellation de noms), sera sujette à la disponibilité et entraînera des frais.

ASSURANCES

Il est fortement recommandé de vous assurer contre les risques inhérents aux voyages à l'étranger : frais d'annulation, frais médicaux et d'hospitalisation, pertes ou retards de bagage, etc. Veuillez vous informer auprès de votre agent de voyages qui saura vous conseiller sur les divers types d'assurance voyages.

DOCUMENTS NÉCESSAIRES

Tous les passagers sans exception doivent s'assurer de détenir un passeport dont la validité répond aux exigences des pays visités. Certains pays exigent que les passeports soient valables au moins 6 mois après la date de retour au Canada. Les voyageurs détenant un passeport autre que canadien peuvent avoir besoin d'autres documents (ex: visa ou certificats de vaccination). Ceux-ci doivent être obtenus par le voyageur avant son départ du Canada. En cas de défaut du voyageur, celui-ci pourra être refusé par le transporteur et/ou les autorités du pays sans qu'il ne puisse prétendre à quelque remboursement que ce soit de la part de Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil ou de ses fournisseurs. Une photocopie du passeport peut être exigée au moment de la réservation.

VACCINS

Pour toute question relative aux vaccins, veuillez communiquer directement avec la clinique du voyageur de votre région. Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil se dégage de toute responsabilité relative à la prise de vaccins pour les pays visités.

RESPONSABILITÉS

Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil, l'organisateur et/ou leurs agents, procèdent à toutes les réservations pour le transport, hôtels, restaurants, et autres services et sont sujets aux conditions imposées par les grossistes et/ou les fournisseurs. L'organisateur au seul titre d'agent de voyages ne peut être tenu responsable de la qualité des services offerts dans les hôtels ou à bord des véhicules de transport utilisés ni dans tout autre établissement au cours du voyage. Il ne peut être tenu responsable des frais, dépenses, dommages, contretemps, déceptions, frustrations, anxiétés, souffrances physiques ou morales qui pourraient résulter d'un acte de grève, guerre, température, maladies, quarantaines, retards, correspondances manquées, accidents, blessures, décès, retard pour la livraison de bagages ou tout inconvénient causé pendant le voyage ou tout autre acte qui survient au-delà du contrôle de Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil. Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil se réserve le droit à sa seule discrétion d'annuler ou de modifier le programme en tout ou en partie, à quelque moment que ce soit.

Le passager a la responsabilité d'être suffisamment en santé et autonome pour entreprendre le voyage. Dans le cas où un passager aurait une conduite préjudiciable aux autres voyageurs ou aux fournisseurs de services, le passager pourra être expulsé du groupe et devra assumer seul tous les frais occasionnés par sa conduite, y compris tous les frais supplémentaires que le passager devra déboursier pour son transport, son hébergement et son séjour. En cas d'expulsion d'un passager, Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil ne sera pas responsable envers ce passager d'aucun remboursement et/ou dédommagement, quelle que soit la nature. Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil se réserve le droit de refuser l'inscription d'une personne qui antérieurement aurait nui au bien-être du groupe sur lequel elle a voyagé.